

## Discours de Trygve Bratteli (Bruxelles, 22 janvier 1972)

**Légende:** Le 22 janvier 1972, Trygve Bratteli, Premier ministre norvégien, signe à Bruxelles le Traité d'adhésion de la Norvège à la Communauté économique européenne (CEE) et prononce un discours sur les enjeux de l'élargissement de la CEE.

**Source:** Bulletin des Communautés européennes. Février 1972, n° 2. Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes. "Discours de Trygve Bratteli (Bruxelles, 22 janvier 1972)", p. 33-34.

**Copyright:** (c) Union européenne, 1995-2013

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/discours\\_de\\_trygve\\_bratteli\\_bruelles\\_22\\_janvier\\_1972-fr-ef2dff8a-7533-4a2b-bc93-e7c991b588e3.html](http://www.cvce.eu/obj/discours_de_trygve_bratteli_bruelles_22_janvier_1972-fr-ef2dff8a-7533-4a2b-bc93-e7c991b588e3.html)

**Date de dernière mise à jour:** 13/09/2013

## Discours de Trygve Bratteli (Bruxelles, 22 janvier 1972)

« C'est pour moi une grande satisfaction et un honneur particulier de représenter le gouvernement norvégien à l'occasion de la signature du traité d'adhésion aux Communautés européennes.

Notre demande d'adhésion ne date pas d'hier. Elle a été soutenue activement, depuis 1962, par les gouvernements et les Stortings qui se sont succédé, car elle est conforme à notre intérêt naturel qui est de coopérer étroitement et de façon plus engagée, dans les domaines politique, économique et culturel, avec nos partenaires traditionnels en Europe.

Les négociations qui viennent de se terminer, ont défini les conditions d'adhésion de la Norvège, comme celles des trois autres pays candidats. Le gouvernement norvégien considère que le résultat de ces négociations constitue une base satisfaisante pour l'adhésion de la Norvège aux Communautés européennes. C'est maintenant au peuple norvégien et au Storting qu'il appartient de prendre, selon nos traditions démocratiques et parlementaires, la décision finale dans cette affaire d'importance. Il nous faut le soutien du peuple pour resserrer nos liens avec l'Europe, nous engager plus avant dans la voie tracée par les Communautés européennes pour assurer aux peuples européens la paix et la sécurité, le bien-être et le bonheur, et assumer nos responsabilités vis-à-vis des pays pauvres du monde. L'élargissement des Communautés donnera de nouvelles dimensions et offrira de nouvelles possibilités pour réaliser ces objectifs communs si importants pour nos peuples comme pour le reste du monde. Ces objectifs pourraient être atteints si notre action politique, notre coopération progressive et pragmatique reposent sur une confiance et une franche solidarité entre partenaires. Le Gouvernement norvégien a la ferme volonté de manifester cette confiance et cette solidarité.

Dans les Communautés, l'idéal ne doit pas être trop éloigné de la réalité, ni la périphérie du centre. Il ne serait guère utile de trouver à Bruxelles des solutions à nos problèmes communs, si nous ne réussissions pas à convaincre nos peuples que les objectifs communs sont aussi les leurs et que les solutions auxquelles nous avons abouti sont raisonnables et justes.

Nous travaillons, dans nos pays, à étendre la démocratie à des couches toujours nouvelles de la société. Nous entrevoyons dans la Communauté la possibilité d'introduire également des formes démocratiques de décision dans la coopération internationale.

Une Communauté qui s'étend de la Sicile au Finnmark doit trouver des moyens d'action différenciés et souples pour pouvoir résoudre les problèmes soulevés par l'évolution de la société dans les différentes régions. Dans ce contexte, nous attachons de l'importance au but du traité de Rome qui est d'assurer un développement harmonieux et équilibré à toutes les régions de la Communauté.

Nous considérons que l'une des tâches primordiales des Communautés est d'encourager la politique sociale et de la porter à un niveau toujours plus élevé. Il est également important de développer la politique régionale, pour renforcer, à l'aide des ressources communes, les bases de l'activité économique dans les régions périphériques. L'intégration économique dont la Communauté élargie constitue le fondement, nous permettra de mieux résoudre les problèmes de reconversion économique et d'assurer l'emploi. Grâce à une politique industrielle commune, nous pourrons mieux maîtriser les problèmes que les grandes sociétés multinationales soulèvent dans notre vie économique et dans l'économie mondiale. Ce n'est que par une action commune que nous parviendrons à protéger efficacement l'environnement.

Telles sont les tâches essentielles de nos sociétés. Mais il convient aussi de voir l'élargissement des Communautés dans une perspective politique plus vaste. Les efforts entrepris pour créer une plus grande unité en Europe nous ont menés aujourd'hui à un tournant important. Dans cette partie du monde, nous sommes allés bien loin dans la voie de la réconciliation, de la paix et de la stabilité. C'est là un pas de plus vers la solution des problèmes qui se posent aux peuples moins favorisés dans d'autres parties du monde. Grâce à l'élargissement des Communautés, les peuples d'Europe pourront se tourner vers l'avenir avec plus de confiance. »